

Les pronoms directs et indirects

Avant d'aborder les notions de pronoms directs et indirects il est nécessaire de faire un rappel des fonctions des mots dans la phrase.

La phrase est composée d'un ensemble de mots qui sont placés dans un ordre logique, afin d'avoir un sens et exprimer une **action** ou un **état**.

- Le médecin **ausculte** le patient. (**action**)
- Le patient **est** anémique. (**état**)

La fonction d'un mot est le rôle qu'occupe ce mot dans une phrase. Il peut être sujet, verbe, complément.

- **Le médecin ausculte le patient.**

Le sujet : c'est la personne, l'animal, ou la chose qui fait l'action.

Le verbe : c'est l'action ou l'état.

Le complément d'objet (direct ou indirect) : c'est la personne, l'animal ou la chose qui subit (يخضع) l'action.

Le complément d'objet direct (COD) est un nom qui vient directement après le verbe. Il répond à la question *qui ou quoi ?*. Exemple :

- Le médecin **consulte un confrère**.
Le médecin consulte **qui ?** → Un confrère. Le verbe « consulte » est directement suivi par le COD « un confrère ».

Le complément d'objet indirect (COI) vient après le verbe mais il est introduit par une préposition (à, de, pour, sans ...). Il répond à la question *à qui, de qui, à quoi, de quoi ?*

Exemple :

- Le patient **se confie à son médecin**.
Le patient se confie **à qui ?** → au médecin. Le verbe « se confie » est suivi d'un COI qui est introduit par la préposition « à ».

Les pronoms directs (me, te, le, la, les)

On utilise les pronoms directs pour remplacer un complément d'objet direct. Les pronoms directs s'accordent en genre et en nombre.

1. Je consulte **un confrère** → Je **le** consulte.
2. Je consulte **une consœur** → Je **la** consulte.
3. Je remets **un dossier** au responsable → Je **le** remets au responsable.

Les pronoms indirects (lui, leur)

On utilise les pronoms indirects pour remplacer un complément d'objet indirect introduit par la préposition « à »

1. Je donne des conseils **à mon patient** → Je **lui** donne des conseils.
2. Je donne des conseils **à ma patiente** → Je **lui** donne des conseils. (NB : « lui » remplace aussi bien le masculin que le féminin).
3. Il demande **à ses clients** de patienter → Il **leur** demande de patienter.

Ordre des pronoms personnels de la troisième personne (le, la, les / lui, leur) :

Sujet + pronom COD + pronom COI

1. Il prescrit un antalgique au patient. → Il **lui** prescrit un antalgique.
2. Il prescrit un antalgique au patient → Il **le** prescrit au patient.
3. Il prescrit un antalgique au patient → Il **le lui** prescrit.
4. Il prescrit au patient un antalgique → Il **le lui** prescrit.